



Bulletin municipal officiel de Donnemarie-Dontilly n° 92 - janvier 2010



Le mot du Maire

C'est à nouveau un grand plaisir pour moi, au nom du Conseil municipal et des membres du Centre Communal d'Action Sociale, de vous souhaiter une année 2010 riche de bonheur et de fraternité.

L'année 2009 a connu tant de signes de solitudes, de violences, de désespoirs et jusque dans les fondements même, de notre système républicain.

Les exemples pleuvent... : privatisation de La Poste, affaiblissement du système de sécurité sociale et d'accès aux soins, casse des grandes entreprises publiques, des règles de retraite, de l'Education nationale, la liste est longue ! Au moment où, chaque minute, nous gagnons quinze secondes d'espérance individuelle de vie supplémentaire, comment accepter de tels reculs ?

Tout dernièrement, les projets de réforme des collectivités territoriales et de suppression de la taxe professionnelle, en ne garantissant pas aux communes rurales les ressources suffisantes et pérennes pour assumer leurs compétences, conduisent à renforcer les inégalités entre les territoires et à détruire cet échelon de proximité indispensable.

A l'échelle de notre commune, 2009 a été placée sous le signe de la solidarité et du développement concerté.

Qu'il s'agisse du fonctionnement de notre Centre Communal d'Action Sociale et de notre implication au sein du Trait d'Union du Montois.

Qu'il s'agisse de l'attention portée à notre cadre de vie à travers une nouvelle manière de traiter nos espaces sensibles en respectant une charte environnementale exigeante et en préservant nos services à la population.

En 2010, les projets conduits réaffirment nos impératifs de respect de nos engagements républicains ; qu'il s'agisse :

- du dossier de mise aux normes de la cantine élémentaire, dont la reconstruction programmée se conformera aux normes relevant de la haute qualité énergétique
- du dossier de mise en conformité de la Mairie afin de permettre l'accueil et le travail de tous dans les meilleures conditions, et dont les travaux débiteront dans quelques semaines.
- de la reconstruction de la station d'épuration conduite par l'entreprise WANGNER.
- de la mise en place de l'interconnexion en eau potable, permettant d'assurer nos ressources en eau dans cette période de sécheresse qui s'accroît.
- des inévitables travaux de voirie (chemin des Fourneaux, rue du Pavillon, accès au cimetière, ...), d'entretien de nos bâtiments publics ou de renforcement des services à la population.
- de la construction de la nouvelle gendarmerie du Canton

Je compléterai ce rapide tour d'horizon en évoquant la question des finances ; nous avons la volonté de conserver une situation financière saine en maîtrisant notre pression fiscale ; la voie est

étroite dans une période où le désengagement de l'Etat, le renoncement à l'intérêt général, nous impose des charges toujours plus importantes et où il nous faut chercher des partenaires financiers plus efficaces, plus investis et qui garde le sens de l'intérêt général.

Pour conclure, qu'il me soit permis ici de saluer le travail de nos agents municipaux largement sollicités lors de cette période hivernale : merci à ceux qui embellissent nos parterres, gardent nos enfants, entretiennent nos locaux, assurent nos services publics et font respecter nos lois et préserver nos droits.

Merci également à tous les conseillers municipaux et à leurs familles, qui travaillent sans relâche pour notre commune ; merci aux bénévoles et aux associations ; merci à ceux qui illuminent ou fleurissent leurs maisons, balcons et jardins, ceux qui participent à faire de notre commune un lieu de solidarité et de fraternité.

Merci pour la journée VTT, la décoration de la halle, les œufs de Pâques, la fête de la musique, le 14 juillet, etc. Merci aussi à tous ceux qui ont permis d'aller au théâtre avec les *Scènes rurales*, de fréquenter la musique baroque avec les *Après midi de Saint-Loup*, de proposer les sorties cinéma et spectacles pour les enfants des écoles, d'organiser le repas des anciens, ...

Merci à ceux qui ont fait le choix de notre territoire en s'y investissant et refusant ainsi d'abandonner un secteur rural déjà singulièrement isolé ; merci donc aux commerces et services qui ont choisi de s'installer tout récemment : *La Croix Blanche, L'instant beauté, Kiosque à pizzas, Au bon coin, Carrosserie du Montois, Quent'Alex, Casad'o, DIRESCO, DSP Atouts et les diverses entreprises qui y siègent, ...*

Merci aux enseignants qui scolarisent nos enfants, aux médecins et infirmiers qui les soignent, à tous ceux qui accompagnent nos aînés et facilitent leur vie, à ceux qui nous protègent et nous secourent. Puisse 2010, permettre à toutes celles et ceux qui comme vous, se mobilisent pour l'intérêt général et le service public, voir leur dévouement reconnu et leurs conditions d'exercice s'améliorer.

Pour terminer, en cette période où l'accessoire prend parfois le pas sur le superflu, où l'intérêt individuel l'emporte sur l'intérêt collectif, quelques mots d'Albert Camus, qui nous rappelle le sens de tout engagement politique :

"Que préfères-tu, celui qui veut te priver de pain au nom de la liberté ou celui qui veut t'enlever ta liberté pour assurer ton pain ?"

Serge Rossière-Rollin,
Maire de Donnemarie-Dontilly,
Vice-président de la Communauté de Communes du Montois.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 14 octobre 2009

Monsieur le Maire annonce la démission de Monsieur GRESSENT Fabrice pour convenances personnelles.

MARCHE RENOVATION AMENAGEMENT DE LA MAIRIE

Le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer les marchés publics concernant la rénovation et l'aménagement de la mairie :

Lot 01 : Démolition – Maçonnerie – Carrelage : Ets CHEVRIER	65 570.38 € HT (+ variante chape)
Lot 02 : Cloisons – Doublages : Ets CHEVRIER	11 035.15 € HT
Lot 03 : Menuiseries extérieures – Verrière : Ets DAVID	37 807.00 € HT (sans la variante)
Lot 04 : Menuiseries intérieures : Ets MILLET	34 540.44 € HT
Lot 05 : Peinture – Revêtement de sols souples : Sté PAPON	9 506.50 € HT
Lot 06 : Plomberie – Sanitaires : Entreprise AUTIN	3 514.19 € HT
Lot 07 : Chauffage – Ventilation : Entreprise AUTIN	56 581.47 € HT (+ options 1 et 3)
Lot 08 : Electricité : Entreprise MONTELEC	25 458.57 € HT
Lot 09 : Serrurerie – Métallerie : MONTEGUT	5 856.70 € HT

TOTAL 249 870.40 € HT
TOTAL GENERAL avec options et variante 256 110.27 € HT

**PARTICIPATION DES COMMUNES AUX FRAIS
DE SCOLARITE
ANNEE SCOLAIRE 2008-2009**

Le Conseil Municipal décide d'actualiser les frais de scolarité d'un élève de l'école élémentaire pour l'année scolaire 2008-2009 en tenant compte des éléments suivants :

- Nombre d'élèves : **241**
- Frais de fonct. : **154 663.14 €**
- Recettes : **13 205.84 €**

Soit une participation par élève de 586.96 €.

**LIGNE REGULIERE
BESCHERELLES - DONNEMARIE
ANNEE SCOLAIRE 2009-2010
TRANSPORT DES ELEVES
SE RENDANT AU COLLEGE DU MONTOIS**

Le Conseil Municipal décide de prendre en charge pour les élèves domiciliés dans la Commune (hameau ou centre ville) ayant une carte de transport Imagine'R et scolarisés à l'école élémentaire ou au Collège du Montois à Donnemarie-Dontilly :

- Au titre de l'année 2009-2010, la somme de **151.90 €** par carte de transport Imagine'R.

**LIGNE REGULIERE
BESCHERELLES – DONNEMARIE
PARTICIPATION DES FAMILLES**

Le Conseil Municipal fixe la participation des familles aux transports scolaires sur la ligne régulière Bescherelles – Donnemarie à **80 €** au titre de l'année scolaire 2009-2010.

Le recouvrement de cette somme auprès des familles s'effectuera selon le calendrier ci-dessous :

- 1^{er} décembre 2009 : **40 €**
- 1^{er} juin 2010 : **40 €**.

**SERVICES EAU ET ASSAINISSEMENT
DISTINCTS**

Monsieur le Maire précise qu'actuellement il n'existe qu'un seul et même budget pour les services Eau et Assainissement, Considérant qu'il est nécessaire d'avoir une meilleure lisibilité comptable et budgétaire du service des Eaux et du service Assainissement, ainsi qu'une répartition des réseaux et installations par services séparés,

Le Conseil Municipal va étudier la possibilité de scinder le service en deux budgets séparés afin que cette distinction puisse intervenir pour l'exercice 2011.

TARIF CONCERT DU 14 NOVEMBRE 2009

Le Conseil Municipal fixe le tarif des entrées du concert « Lachrimae Consort » organisé à l'église.

- **10 €** - pour les adultes
- **5 €** - pour les - 18 ans
- **Gratuit** pour les - de 12 ans.

DIVERS

- Monsieur le Maire fait part de la récente décision préfectorale : la salle polyvalente ne sera pas réquisitionnée pour la vaccination contre la grippe. Le repas des Anciens pourra donc avoir lieu comme prévu le dimanche 15 novembre.
- Une commission « Eclairage public » est ouverte aux conseillers qui souhaitent s'investir dans la recherche d'économie en la matière.
- Monsieur GRISSETTO fait le point sur l'avancement des travaux de la station d'épuration. Un problème est survenu concernant la superficie des lits macrophytes qui sera résolue par une question de profondeur.
- Monsieur le Maire informe qu'en matière d'ordures ménagères, les conteneurs semi enterrés prévus pour palier au seul ramassage hebdomadaire vont être entièrement pris en charge par le SMECTOM.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Du 17 décembre 2009

OUVERTURE D'UNE LIGNE DE TRESORERIE

Pour le financement de ses besoins ponctuels de trésorerie, la Commune décide de contracter auprès de Dexia CLF Banque une ouverture de crédit d'un montant maximum de **150 000,00 €**.

DENOMINATION DE VOIE ET NUMEROTATION

Vu l'avancement des travaux du lotissement « Résidence du Montpensier », il convient de donner une dénomination à la voie et effectuer la numérotation des parcelles,

Ce lotissement vient en continuité de la rue de la Fontaine, le Conseil Municipal donne la même appellation et numérote les lots de 20 à 29.

DEMANDE DE SUBVENTION POUR ECLAIRAGE PUBLIC

Vu le devis de l'entreprise MONTELEC pour la mise en place d'un point lumineux supplémentaire Chemin des Grottes,

Le Conseil Municipal décide d'effectuer les travaux pour un montant de **883.10 €** hors taxes et sollicite auprès du Syndicat d'Electrification la subvention correspondante.

AIDE POUR PROJET CLASSE DE NEIGE LYCEE LES PANNEVELLES

Vu la demande du LSTP LES PANNEVELLES de Provins afin d'obtenir une aide pour mener à bien le projet d'établissement par l'organisation d'un séjour en Savoie, afin notamment de découvrir d'autres aspects du futur métier des élèves (approche de nouveaux engins, travail en montagne, entretien des pistes de ski, isolation thermique),

Considérant qu'un élève est domicilié dans la Commune, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de participer pour une somme de **50 €** au projet du lycée les Pannevelles.

NOMINATION D'UNE COMMISSION POUR CONTRAT CONTACT

Dans le cadre du développement durable et du C3D de la Communauté de Communes, Monsieur le Maire souhaiterait la mise en place d'une commission pour le montage des dossiers destinés à la formation d'un contrat « Contact ».

La Commission « Contrat Contact » sera composée de MM. GRISETTO, GIRAULT, PASCUAL MARTIN, Mme MONPOIX, M. BORZUCKI.

NOMINATION D'UNE COMMISSION POUR LA TAXE D'ORDURES MENAGERES

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la taxe d'enlèvement des ordures ménagères porte sur toutes les propriétés soumises à la taxe foncière sur les propriétés bâties situées dans le périmètre de la commune où fonctionne le service de ramassage des ordures ménagères

conformément aux dispositions des articles 1 521 et 1 522 du CGI.

Cette taxe est établie d'après le revenu net servant de base à la taxe foncière et n'est donc pas proportionnée à l'importance ou à l'utilisation du service rendu (propriété non habitée, garage, grange...).

Monsieur le Maire propose qu'une commission soit formée afin d'essayer d'envisager, au niveau de la répartition faite par la Commune, une meilleure distribution de cette taxe sur l'ensemble de la population.

Par 14 voix pour, 3 voix contre et 2 abstentions, une commission est nommée. Messieurs PASCUAL MARTIN, TOUBLANC, ONDOA BELINGA, DUL sont désignés membres de cette commission.

DIVERS

- Le tableau pour la tenue des bureaux de vote à l'occasion des élections régionales des 14 et 21 mars est établi.
- Monsieur le Maire précise que lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal, une motion concernant la prise en charge pour la récupération des seringues sera votée.



TRAVAUX DE VOIRIE

En 2009, la Commune a réalisé les travaux suivants :

- Réfection du chemin des Veillères
- Création de trottoirs rue des javelottes à Bescherelles
- Rue de la Porte de Melun (face à la rue Radepont)
- Rue des Ecoles (angle rue Marius Billard).

En 2010, en fonction des possibilités budgétaires, seront programmés, prioritairement, les travaux suivants :

- Création de bordures trottoir rue des Fourneaux
- Réfection de l'entrée du cimetière route de Mons
- Réfection du trottoir rue du Pavillon (face au cimetière) suite à effondrement.

Un dossier de subventionnement dans le cadre d'un contrat triennal de voirie est en cours de préparation avec notamment la remise en état du Boulevard du Nord.

J. FISTON

COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES ET DES SOLIDARITES

Le thème de la cohésion sociale est un défi au sein de notre commission. Dans notre société marquée par l'individualisme où les références sont multiples où l'accès au travail n'est pas garanti, travail sur lequel reposait l'intégration et la cohésion pendant deux siècles, le choix de la commission de « se vivre ensemble » est une volonté affichée.

On peut parler de crise du lien social pour 3 raisons :

- déclin de l'autorité,
- difficultés d'établir des règles de vie commune,
- ratés des processus de socialisation

Pourtant parallèlement de nouvelles formes de liens sociaux apparaissent avec des règles plus souples.

Il n'y a pas d'indicateurs de la présence, de la force ou de la faiblesse de la cohésion sociale.

Suivant ce constat, la commission réfléchit et agit en créant par exemple un lieu, espace labellisé « structure de proximité » maintenant associatif à la demande de la Caisse d'Allocations Familiales (le « trait d'union du montois »), en travaillant en partenariat avec les organismes sociaux du territoire (en s'impliquant dans divers conseil d'administration des structures existantes), en développant les relations intergénérationnelles, en favorisant la mixité sociale, en encourageant des nouvelles relations sociales de proximité interpersonnelles et/ou associatives qui peuvent déboucher sur des nouvelles formes de solidarités et de vie collective.

Y. BAILLIN

REMISE DES DIPLOMES AU COLLEGE DU MONTAIS

Le diplôme national du brevet (DNB) plus connu sous l'appellation brevet des collèges est le tout premier examen important pour nos enfants, terminant un cycle qui atteste des connaissances acquises entre la 6^{ème} et la 3^{ème}.

En ce début de soirée du 10 décembre 2009, les parents et les élèves furent conviés à la remise des diplômes par Madame la Principale, en présence d'enseignants, d'administratifs, d'élus ou de leurs représentants. Madame AZRAN s'est félicitée des excellents résultats obtenus par le collège du Montois, soulignant le travail de son prédécesseur Monsieur DELGADO.

A l'appel de leur nom, une centaine d'élèves, défilant un à un, se virent remettre diplôme et récompenses. La fierté se lisait sur les jeunes visages lorsque diplôme en main, ils retournaient près de leurs parents.

Au nom du Conseil Municipal de Donnemarie-Dontilly, je renouvelle mes félicitations aux jeunes du Canton pour leurs excellents résultats, je leur souhaite une bonne continuation dans la poursuite de leurs études.

P. MENEZ

REPAS DES ANCIENS

Comme chaque année quelle joie de se retrouver pour partager un repas de fin d'année avec les anciens de la Commune. Le traiteur Monsieur DIEU, a cette fois encore, mis les petits plats dans les grands et a ravi tous nos convives.



L'ambiance festive n'était pas en reste et la présence de l'animation « Danse Passion 77 » a permis à tous de passer un bel après-midi. Les démonstrations de danse ont recueilli un vif succès.

P. GIRAULT

MAIS QUE SE PASSE-T-IL RUE DE LA FONTAINE ?

Un chantier, des pelleteuses, des plots rouges et blancs et bientôt une dizaine de maisons vont s'élever et de nouvelles familles s'installer.

Après le nouveau lotissement de la rue Charles Presgurvic, survient celui de la rue de la Fontaine.

Une urbanisation raisonnée, respectueuse de notre environnement rural.



De nouveaux visages que nous apprendrons à connaître et auxquels nous souhaiterons la bienvenue lors de leur installation.

Bienvenue chez vous.

D. VO VAN

LA CECILIADE



Baignés d'une lumière dorée, le « Lachrimae Consort », dirigé par Philippe Foulon et l' « Irish Chamber Choir of Paris », sous la direction de Jean-Charles Léon, ont interprété le martyre de Sainte Cécile, la patronne des musiciens en l'église Notre-Dame de la Nativité le 14 novembre 2009.

Si cet événement exceptionnel a pu se dérouler dans notre village, remercions la Fondation Pierre Bergé - Yves Saint Laurent, le Centre culturel irlandais, la Région et de Département, sans lesquels ce concert-opéra n'aurait pu avoir lieu.

Philippe Foulon, de réputation mondiale, n'est pas un inconnu pour les donnemariains car depuis quelques années il se produit régulièrement dans

la salle du conseil de la Mairie. Pour la Céciliade, il était accompagné de cinq autres musiciens utilisant des instruments tels que la viole d'amour, orgue positif, viola inglese, lira da braccio, cornets. Quant au chœur irlandais composé de douze dames vêtues de longues robes noires rehaussées de grandes écharpes vertes, il était dirigé par Jean-Charles Léon qui tenait également le rôle de récitant. Une soirée inoubliable.

LA HALLE DE NOËL

La magnifique halle de briques au plafond de châtaignier accueille de nombreux événements.

De l'art contemporain, des concerts, des marchés de Noël, tout cela grâce aux associations du village mais aussi, chaque année, arrive le Père Noël avec son traîneau tiré par les rennes.

Un esquimau et son igloo se sont joints aux lutins.

Remercions particulièrement Mme Vinardi et M. Vernin, pour la conception et la réalisation de ces décors toujours aussi agréable.

Remerciements également à l'accueil de loisirs « les petits chats » et à l'association des Hirondelles pour leur participation.



Un chat est même venu se réchauffer sur la ouate, la tête posée sur une étoile lumineuse !



LE CONCERT DE LA CHORALE DU MONTOIS ET DE PROVINS

Prévu initialement le 18 décembre, le concert offert par la Commune a été donné le 23 décembre en raison des intempéries. Les dames, habillées de noir, écharpes rouges sur les épaules, et les messieurs en smoking accompagnés au piano par Colette Caurier, nous ont charmé aussi bien avec des chants de Noël traditionnels qu'avec *Amazing Grace* et des extraits de *West Side Story*.

Fabrice Sansonetti, le chef de chœur, se dirigeant dans la travée de l'église Notre-Dame de la Nativité, a fait chanter aux spectateurs *Minuit Chrétien* et *Vive le vent*.

Chanteurs et spectateurs se sont applaudis mutuellement dans une chaude ambiance.

Le conseil municipal a ensuite invité l'assemblée à venir dans la salle du Conseil de la Mairie pour boire un vin chaud et déguster les gâteaux confectionnés par les membres de la Chorale.

Le corps réchauffé, des choristes ont spontanément entonné « a capella », des chants à boire avec leur chef de chœur.

D. VO VAN

NAPPE DE CHAMPIGNY, SOURCES DE DONNEMARIE-DONTILLY

Nos ressources en eau proviennent de la nappe de Champigny qui s'étend de l'Essonne à la Seine-et-Marne. En ce qui nous concerne, nous avons deux sources d'approvisionnement : celle de Lagourd et celle de Bescherelles. Or, depuis plusieurs années, la nappe baisse et nous en pâtissons. La source de Lagourd est à présent tarie et celle de Bescherelles voit son niveau baisser. Des solutions sont prévues mais chacun de nous peut contribuer par des gestes simples, **non seulement à moins consommer mais également à baisser sa facture d'eau.**

Comment économiser l'eau ?

- réparer les fuites et les systèmes défectueux,
- utiliser moins d'eau pour chaque usage,
- ne pas utiliser de l'eau potable pour tous les usages (récupérateurs d'eau de pluie).

Quelques chiffres pour s'y retrouver :

Retenez que c'est d'abord dans votre salle de bain que cela se passe !

dans la salle de bain

- toilette au lavabo : 5 litres
- douche 4 à 5 mn : de 60 à 80 litres
- bain : 150 à 200 litres.

dans les toilettes

- chasse d'eau : 6 à 12 litres à chaque utilisation
- chasse d'eau double commande : 3 à 6 litres à chaque utilisation.

dans la cuisine

- vaisselle à la main : de 15 à 50 litres
- lave-vaisselle : de 25 à 40 litres
- lave-linge : de 70 à 120 litres par lessive.

dans le jardin

- évaporation d'un gazon : 3 à 6 litres d'eau par m² par jour quand il fait chaud
- arrosage jardin : de 15 à 20 litres par m²
- remplissage d'une piscine : de 50 000 à 80 000 litres.

NOTRE-DAME DES NEIGES

Un jeudi de décembre et notre village est devenu montagnard.

Blancheur moelleuse qui étouffe les bruits, enfants confectionnant bonshommes et boules de neige et glissant sur des sacs en plastique en guise de luge. L'espace de quelques jours, Notre Dame de la Nativité est devenue Notre Dame des Neiges. Quelle jolie carte postale !



Nos employés municipaux sont entrés en action avant, pendant et après les chutes de neige. Au cours des dernières semaines, pas moins de 23 tonnes de sel ont été répandues sur la chaussée, y compris le week-end par l'équipe d'astreinte.

Rappelons à cette occasion qu'il appartient à chaque riverain de dégager leur trottoir.

Les automobilistes ont eu leur lot de galères en partant travailler. Les transports scolaires ont été interdits, certains jours, nos routes de campagne étant trop dangereuses. Donc, RTT pour les parents et jours de joie pour les enfants.



NAISSANCES

LETERRIER Antoine, 31 Avenue de Champabon, le 17 octobre ; COSSARD Léo, 8 Impasse de la Vanne, le 30 octobre ; CHOUCOUTOU Keren, 14 Rue Charles Presgurvic, le 15 novembre ; CROLLE Giovanni, 9 Résidence Saint-Augustin, le 24 novembre ; THOMAS Marc, 10 Rue de la Sablière, le 26 novembre ; FAUBERT Dylan, 9 Vignes de Champabon, le 9 décembre ; DELGRANGE Harry, 28 Vieille Route de Mons, le 10 décembre ; LACOSTE Lannah, 22 Rue du Moulin à Tan, le 28 décembre.

MARIAGES

KLEIN Yann/SALLEY Marion, 25 Rue de la Porte de Melun, le 24 octobre ; LAURIER Guy/FERIN Sophie, 2 Rue Charles Presgurvic, le 19 décembre.

DECES

LAPLANCHE Julien, 12 Rue du Parc, le 7 novembre ; DESCAMPS Roger, 15 Rue de la Sablière, le 11 décembre ; PAUPE Vve MANGOLDT Louise, 28 Rue de Sigy, le 28 décembre.

Trait d'Union du Montois

« Trait d'Union du Montois » dit T.U.M.

Nouvelle année, nouvelles promesses, nouveaux défis !

Combien de fois avons-nous baissé les bras, renoncé à poursuivre... et pourtant un regard, un sourire, une parole, ont participé à nous remettre en chemin.

Voilà ce que nous pouvons être pour l'autre et l'association essaye de contribuer par ces temps d'accueil, d'échanges, d'activités, d'actions collectives à donner du sens dans la vie de chacun, accueillant comme accueilli, en améliorant le sort de chacun.

Tout groupe humain a ses règles, ses dits et non-dits, ses hauts et ses bas et voilà ce qui fait nos vies. Alors, merci à tous ceux qui participent, contribuent, donnent, prennent, envient, critiquent, s'interrogent, merci de mettre en ce lieu tant de vie !



L'opération « Téléthon 2009 » qui a suscité bien des commentaires dans les médias a pu de nouveau se concrétiser sur le Canton à travers différentes actions. Grâce à la contribution d'un groupe de personnes diverses (coordonnées au sein du TUM), motivées, la solidarité a fonctionné pour continuer d'apporter de l'espoir à d'autres. Merci à l'Association des Boulistes, à l'Amicale des Jeunes Sapeurs Pompiers, aux Diabs du Montois, aux vaillants cyclistes, au DJ Kevin, à la Communauté de Communes du Montois, et à la Mairie de Donnemarie-Dontilly.

A tous les bénévoles qui n'ont pas peur de donner « ce qui ne s'achète pas » du temps et de la joie !

Le mardi 29 décembre a eu lieu, en partenariat avec le S.S.I.A.D. de l'Auxence, le C.L.I.C. Sillage, A.L.I.S., les Communes de Donnemarie-Dontilly et de Savins, notre premier « réveillon solidaire ». 80 convives de l'ensemble du Canton se sont retrouvés pour une journée festive.

La « parentalité », ligne de travail au sein du Trait d'Union du Montois, est un accompagnement dans la fonction de parent. Ce thème se révèle régulièrement dans différents groupes formels ou informels dans l'espace, 2 rue cottereau, et aussi par des temps forts telle « la dixième journée de la parentalité » qui se déroulera sur 3 jours, les 6, 7 et 8 mai prochains.

Le « printemps des générations », groupe de retraités désirent encourager les générations suivantes, est associé à différentes tâches réalisées au sein du Trait d'Union, telle la réalisation des coiffes pour le « voyage culinaire » du mois de mai prochain. Le groupe propose aussi des découvertes sous forme d'exposition (pour 2010 le Mexique) et un atelier de sensibilisation à la calligraphie chinoise pour enfants. Vous pouvez, à tout instant, les retrouver le mercredi après-midi à partir de 14 h 15.



Le T.U.M. est ouvert tous les matins à l'ensemble des habitants du Canton, sauf le mercredi. Téléphone et internet sont à votre disposition pour toutes démarches administratives. Il y a aussi un atelier cuisine, un atelier dessin, des sorties sont prévues, d'autres sont à prévoir.



Nous vous rappelons l'adresse, 2 rue Cottereau à Donnemarie-Dontilly, (face à la place de la mairie), téléphone 01.60.58.13.64.

N'hésitez plus, chacun de nous peut être au service des autres.

Y. BAILLIN

Du nouveau au Syndicat d'Initiative

Depuis 2009, le Syndicat d'Initiative du Canton de Donnemarie-Dontilly est ouvert toute l'année.

En automne et en hiver, David vous accueille le samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Un emploi jeune a été créé. Les nombreux touristes ainsi que les habitants du Canton peuvent obtenir gracieusement des renseignements et de la documentation sur toute la Seine-et-Marne.

La nouvelle plaquette regroupant les richesses de nos 19 Communes y est à votre disposition. Vous y trouverez la carte du Canton, avec les sentiers de randonnée – GR11 ; GR de pays Thibault de Champagne ainsi que les sentiers de pays. Des pictogrammes vous y indiquent les lieux d'hébergements, (chambres d'hôtes ou gîtes) et également les restaurants, les producteurs du terroir ainsi que les cordonnées.



Les photos sont agrémentées de textes pour découvrir non seulement les églises, mais également le jardin médiéval, les musées et le plus petit cinéma d'Ile-de-France à Mons-en-Montois.

En vous promenant le long de l'Auxence, arrêtez-vous sur le Boulevard d'Haussonville et franchissez la passerelle de fer pour entrer dans la tourelle de pierre.

Tél. : 01.60.67.32.32.

D. VO VAN

Tennis de table du Montois

Bilan 1^{ère} phase en FFTT

L'équipe 1 en 1^{ère} division avec un parcours sans faute accède à la Pré-Régionale. L'objectif est atteint pour cette fin d'année et la 2^{ème} phase nous promet de belles rencontres en perspective.

L'équipe 2 a atteint également son objectif, se maintenir, ce qu'elle a fait avec beaucoup de courage. Les niveaux étaient très hauts en cette 1^{ère} phase.

Bilan UFOLEP

L'équipe 1 à 4 joueurs se maintient. Les matchs retour devraient consolider les résultats.

L'équipe 1 à 6 joueurs est 1^{ère} de sa poule et devrait se maintenir pour l'année prochaine.

Bilan du Tournoi organisé le 25 octobre 2009

Le tournoi a réuni 96 joueurs de tous horizons dont 42 jeunes. Celui-ci a eu lieu au gymnase intercommunal du Montois, dans la sportivité et la bonne humeur.

Je tenais à remercier les Communes de Donnemarie-Dontilly, Montigny-Lencoup et Monsieur Jacques BALLOT, Conseiller Général, pour les coupes qui nous ont été offertes, à cette occasion. N'oublions pas les licenciés du club qui ont aussi œuvré pour que cette journée soit réussie. Je les en remercie sincèrement.

Bilan inscription 2009-2010

Beaucoup de jeunes et d'adultes nous ont rejoints cette année ce qui nous a permis de créer une 3^{ème} équipe en FFTT (A.T.T.Montois 3) en 3^{ème} division. Je leur souhaite bonne chance.

A partir de cette année et afin d'uniformiser notre tenue lors de nos déplacements, le club s'est doté d'un jeu de maillots.

Les entraînements ont lieu les mardis et vendredis soir de 20 h 30 à 22 h 30 au gymnase intercommunal du Montois.

Pour tout renseignement :

- au gymnase aux heures d'entraînements
- par téléphone au 01.75.88.01.20.
- par mail : attmontois@free.fr
- site web du club: <http://attm.free.fr>



L'ensemble des licenciés et moi-même vous souhaitons une bonne année 2010.

I. CLERAY

Foyer rural

Pour commencer cette nouvelle année, le Président ainsi que toute l'équipe du Foyer Rural vous souhaitent une bonne et heureuse année 2010.

Nous vous rappelons les heures d'ouverture au public, le lundi, le mercredi et le samedi.

Horaires d'ouverture : lundi : 9 h - 12 h / mercredi : 14 h - 19 h / samedi : 9 h - 12 h.

Le dimanche 29 novembre, nous avons organisé un Marché de Noël sous la halle ; 12 exposants étaient présents, dont des associations (Téléthon, les 4 pattes de la Planète, ...), pour proposer au public des idées cadeaux pour les fêtes, des décorations de Noël,....



Marché de Noël sous la halle le 29 novembre

Nouvelle Section :

Depuis le mois de novembre, un club de tarot a démarré au rez-de-chaussée du Foyer Rural, le vendredi à partir de 20 h. Pour pouvoir jouer en compétition, un projet de création de licence du club à la Fédération Française de Tarot est en cours. Les personnes désirant jouer seulement en loisir sont également les bienvenues. Pour tout renseignement, n'hésitez pas à appeler au 01.60.67.42.35 ou 06.36.57.40.14.

Plus de renseignements, des questions ? N'hésitez pas à nous contacter :

Tél / Fax : 01.60.67.37.00.

E-mail : frdd77520@orange.fr

Site internet : www.foyer rural77520.fr

Amicale Gaston Burin

Ayant de très gros ennuis de santé, je dois démissionner de mon poste de secrétaire.

L'amicale a été constituée par Henri Gibault et moi-même en 1983 et fonctionne depuis bientôt 27 ans. Il n'est pas possible qu'elle disparaisse.

Des discussions sont en cours avec des jeunes et anciens de l'Amicale pour que celle-ci continue de vivre.

Dans un prochain lien, nous reparlerons plus longuement de la situation. Nous aurons d'ici là, trouvé une solution.

A. GUILLET

Les Diabls du Montois



Le diabète... Maladie sournoise mal connue, afin de répondre aux questions que vous vous posez, veuillez téléphoner au 01.60.67.39.06.

Venez nous rejoindre, le 1^{er} mardi du mois au mini-club, Rue des Écoles, de 15 h à 18 h 30.

Une conférence sur le diabète est prévue, en présence de diabétologue, orthoptiste, nutritionniste, podologue... pour le 1^{er} semestre de l'année.

L. MONTENAT

Croix-rouge

Don du sang

Les prochaines collectes auront lieu les jeudis 25 février et 9 septembre 2010, à la salle polyvalente de Donnemarie-Dontilly. Merci de noter ces dates si vous souhaitez donner votre sang pour sauver des vies.

Collecte alimentaire

Nous remercions toutes les personnes qui ont généreusement participé à la collecte de denrées alimentaires du dernier week-end de novembre, collecte qui va permettre d'aider les personnes en difficulté dans le Canton.

Meilleurs vœux à tous pour 2010.

UNE VESTIBOUTIQUE A DONNEMARIE

Si vous cherchez des vêtements pas chers, venez nous rendre visite.

Vous trouverez des **vêtements pour tous** : nourrisson, enfant, adolescent, adulte de tout âge (homme ou femme).

Tout, ou presque, est d'occasion, mais en bon état, et à tout petit prix.

Notre porte est ouverte à tous, sauf pendant les vacances scolaires, les mercredis et vendredis de 14 h à 16 h, ainsi qu'un vendredi matin sur deux.

En venant acheter, vous vous faites plaisir et vous faites une bonne action.

Venez avec vos ami(e)s ; la visite est gratuite.

Notre adresse :

Croix-Rouge, 33 rue des fossés, (rue parallèle à la rue des écoles), tél : 06.46.68.42.02.

A bientôt.

Le bureau

L'échiquier du Montois

UN TOURNOI DE NOEL TRÈS DISPUTÉ !

La deuxième édition du tournoi de Noël a eu lieu le mercredi 23 décembre après-midi au foyer communal. Il a donné lieu à une belle empoignade entre les 17 participants dont 12 jeunes. Quel suspense ! Après les quatre premières rondes de 2 x 15 minutes, quatre joueurs pouvaient encore prétendre à la victoire finale. Après la pause goûter bien appréciée par petits et grands, la cinquième ronde pouvait s'engager. Les fourchettes, clouages et enfilades ont pu reprendre de plus belle.

Le tournoi a finalement été remporté par **Sébastien MARCHAND, 11 ans** qui termine avec 4,5 points sur 5.



La compétition s'est déroulée dans une excellente ambiance. Ce tournoi amical était doté de coupes et de lots offerts par la Communauté de Communes du Montois, la Mairie, l'agence du Crédit Agricole et le concessionnaire Citroën Provins.

Le club espère voir arriver des nouveaux joueurs à l'issue de ce onzième tournoi.

Le prochain tournoi aura lieu pendant les vacances de Pâques

Si vous êtes intéressé par la pratique des échecs, venez nous rendre visite le mardi soir, de 17 h 30 à 20 h 30 au foyer communal de Donnemarie-Dontilly (face au cloître).

Pour tout renseignement : 01.60.67.31.81. Ou chrisdou77@yahoo.fr

C. DOUTERLUINGNE

Astro Bassée Montois

2009 a été l'année mondiale de l'astronomie, de nombreuses manifestations ont été proposées. Ce fut un succès.

Que sera 2010 ? En cette période où l'on parle du respect de la planète, espérons que nous saurons tenir parole. Le ciel est un indicateur de cette propreté de notre environnement. Un ciel propre, c'est quelques 3 000 étoiles visibles à l'œil nu.

L'astronomie est un bon moyen pour se rapprocher de la nature, c'est un loisir abordable, pas besoin d'instruments compliqués.

Pour s'initier ou se perfectionner, rien de mieux que de rejoindre un club.

Astro Bassée-Montois est un des rares clubs d'astronomie en Seine-et-Marne, ses membres se rassemblent chaque samedi soir sur un site exempt de pollution lumineuse, à Mons-en-Montois.

Bon ciel à tous.

Pour tous renseignements :

- E-mail : abm@abm.asso.fr

- Site internet : www.abm.asso.fr

- Tél : 01.60.96.85.10.

P. CHEVILLARD

Amicale des anciens combattants

Le président de l'Amicale des anciens combattants, les membres du bureau et les anciens combattants présentent aux habitants du Canton, leurs souhaits sincères d'année des plus chaleureux.

Notre bureau va bientôt se réunir, afin de clore les comptes 2009. Il y aura aussi, à cette occasion, un appel à candidatures pour 2 postes au sein du bureau. Le poste de président, Monsieur P. Charles ne désirant pas poursuivre son mandat pour raisons personnelles, et le poste de secrétaire ; celui-ci étant vacant depuis le printemps 2009.

Nouvelle réunion à la fin du délai de dépôt des candidatures, résultats, conséquences et conclusions.

Les cotisations 2010 resteront inchangées, 15 €. A faire parvenir au trésorier, V. Dufour, 24 rue du Montgras à Donnemarie-Dontilly.

V. DUFOUR

LE LIEN

Publication de la Mairie de Donnemarie-Dontilly
Directeur de la publication : le Maire
Impression : Imprimerie du Confluent
77130 Montereau-Fault-Yonne

Amicale Boulistes du Montois

Pour pouvoir continuer à suivre la saison, nous vous communiquons les derniers résultats des concours.
Le 27 septembre, concours en tête à tête, 19 joueurs. Victoire de R. Gouagout devant D. Robinot. 1^{ère} féminine K. Alduy.

Le 11 octobre, concours à la mêlée tournante, 27 joueurs. Concours remporté par F. Laisne devant D. Robinot. 1^{ère} féminine M. Rohaut.

Le 18 octobre, concours à la mêlée fixe, 22 joueurs. Victoire de J. Pataux devant D. Duhailler ; 1^{ère} féminine K. Alduy.

Le classement final a été remporté par G. Noppe devant J. Pataux et D. Robinot. 1^{ère} féminine de la saison C. Chenevière.

Les coupes du président ont été remportées par R. Sauret et K. Alduy.

A la suite de l'assemblée générale, le bureau 2010 se compose ainsi :

Président, G. Chenevière ; secrétaire, J. Fernandes ; secrétaire adjointe, K. Alduy ; trésorier, C. Melique ; membres, T. Mercier et G. Noppe.

Des concours d'hiver sont prévus, si le temps le permet, dans les mois de janvier et février. Les dates sont consultables notre site : boulistemontois.piczo.com

Vous pouvez nous contacter au 06.71.88.25.97 pour plus de renseignements.

G. CHENEVIÈRE

Ecole de Musique

QUOI DE NEUF À L'ÉCOLE DE MUSIQUE ?

Depuis le 1er janvier, nous proposons des cours de **Guitare électrique, basse et acoustique moderne** avec deux professeurs, Slavik et Olivier, les mardis et jeudis à partir de 16 h.

Deux excellents musiciens professionnels, avec des approches pédagogiques différentes, qui savent proposer au débutant comme à l'amateur confirmé, un projet de travail et de plaisir musical correspondant à la personnalité de chacun.

Rappelons également nos autres activités :

Chorale WOLFY (pour les enfants jusqu'à 12 ans), avec des musiques modernes et rythmées et Atelier Vocal (pour les jeunes de plus de 12 ans). Batterie, Djembé, Cours et ateliers de Vielle, Saxophone, Flûte traversière et flûte à bec, Clarinette, Accordéon diatonique et chromatique, Guitare classique, Violon et Violoncelle, sans oublier, bien sûr, le Piano.

Ce sont actuellement plus de 80 élèves, de moins de 7 ans à plus de 77 ans (mais oui !) qui suivent des cours d'instruments et de solfège à l'EMMB.

Vous pourrez les entendre à l'occasion de notre **AUDITION** qui aura lieu **DIMANCHE 11 AVRIL PROCHAIN**, à partir de 14 h 30, à la salle polyvalente de Donnemarie-Dontilly.

À bientôt et bonne année de la part de toute l'équipe de l'EMMB !

Retrouvez-nous sur notre site : www.ecolemusique-montoisbassee.fr/

P. VOGEL

Club des hirondelles

Danse de salon - mercredi à la salle polyvalente pour les débutants de 18 h 30 à 21 h.

Club des aînés - ouvert à tous, le jeudi au mini-club. Tarot, belote, rami, de 14 h à 18 h.

Cours de couture, tricot, crochet - de 14 h à 17 h, le jeudi à la salle René Cassin.

Danse country - de 17 h à 22 h au mini-club.

A PREVOIR

- 6 février, à partir de 15 h à la salle polyvalente, **bal costumé** ouvert à tous. 6 € l'entrée.
- 7 février, à partir de 14 h à la salle polyvalente, **bal country**
- 27 février, à 14 h à la salle polyvalente, **concours de belote** par équipe.
- 7 mars à 12 h à la salle polyvalente, **fête de la bière** (choucroute avec orchestre).

Renseignements :

Marinette au 01.60.58.83.39 ; Micheline au 01.60.67.35.33 ; Gérard au 01.60.67.30.24.

M. BOURG

Le retour des pâtisseries ✨

Non, ce n'est pas le titre du dernier film de Steven Spielberg ou de Pedro Almodovar ... C'est tout simplement l'association « les pâtisseries du Montois » qui revient à Donnemarie-Dontilly.

Petit retour en arrière : l'association a été créée fin 2006 pour soutenir l'installation ou le maintien de paysans de la région. C'est une A.M.A.P. (Association pour le **M**aintien d'une **A**griculture **P**aysanne) qui regroupe des familles désireuses de manger des bons produits, cultivés sans pesticide, herbicide et tous les « cides » qui dénaturent la nature et portent atteintes à la biodiversité.

Les « Amapiens » et « Amapiennes » s'engagent sur une saison entière auprès d'agriculteurs à leur acheter leurs produits et en payant à l'avance les paniers (de légumes) ou encore les corbeilles (de fruits).

Ainsi, nous travaillons avec de jeunes maraîchers, Anne et Florian, installés à Thénisy depuis début 2007 et avec Bernard, arboriculteur à Jutigny.

Et ce *retour*, qu'ès aco ? En 2007 et une bonne partie de 2008 les distributions se sont déroulées dans la belle halle 18^{ème} siècle de Donnemarie-Dontilly, gracieusement mise à notre disposition par la Commune, alternativement avec un local privé d'une habitante de la Commune.

A la mi 2008, nous avons migré à Thénisy, à la ferme d'Anne et Florian d'abord, puis à la salle communale.

Et depuis, nous revoilà à Donnemarie-Dontilly où la mairie a accepté de nous prêter la salle Rue René Cassin. Qu'elle en soit ici vivement et chaleureusement remerciée.

Si quelques citoyens-citoyennes de notre charmante ville souhaitent mieux nous connaître et voir comment nous fonctionnons, il leur faudra venir nous rencontrer au local René Cassin où la distribution a lieu tous les vendredis soirs, de 18 h 30 à 20 h, en janvier et février, ou contacter nos responsables adhérents Mischa et Didier à l'adresse mail marmotte73210@orange.fr

Et, qui sait ? Peut-être vous déciderez-vous à prendre un panier et/ou une corbeille et/ou un plateau pour la saison 2010-2011 ?

C'est, en plus des vœux de bonne année 2010, le souhait que nous formulons pour que se pérennise et se développe une agriculture authentiquement paysanne, respectueuse de l'être humain et de l'environnement.

O. NICOL

✨ Le « pâtisson » est une courge d'origine provençale.



Le Clos Fleuri

Le 12 Décembre 2009, c'est dans la convivialité et la bonne humeur, que les résidents du Clos Fleuri et leur famille ont fêté Noël.

En effet, la mairie de Donnemarie-Dontilly a permis à toute l'équipe pluridisciplinaire, d'organiser cette année, le repas de fête à la salle polyvalente. Grâce à l'entrain, la gaieté du personnel et l'animation, nos 160 convives semblent avoir passé un agréable moment festif.

Ch. PORLE

UNE ASSOCIATION POUR VOLER AU SECOURS DE L'ÉGLISE DE DONTILLY

Jeudi 26 novembre dernier, une Assemblée Constitutive s'est tenue dans la salle du Conseil de la mairie de Donnemarie-Dontilly en présence de Jacques Ballot, Conseiller Général, de Serge Rossière-Rollin, Maire et d'une trentaine de personnes.

Cette Assemblée avait pour but de lancer officiellement une Association pour la sauvegarde de l'église Saint-Pierre Saint-Paul de l'ancienne Commune de Dontilly.

Rappelons que cette église, bâtie au treizième siècle n'a plus servi au culte depuis la mort de son dernier curé, l'abbé Mollier, le 4 avril 1946, à part quelques cérémonies les années qui suivirent.

Depuis 60 ans, et particulièrement ces deux dernières décennies, l'état de dégradation de l'édifice est devenu inquiétant. Chacun sait que le patrimoine francilien est considérable. La Seine-et-Marne se distingue par sa diversité et la richesse de son patrimoine, 610 immeubles sont protégés, 177 classés, 404 inscrits, 34 inscrits et classés. Parmi ceux-ci on distingue 518 églises pour 514 communes. 86 églises sont classées au titre des Monuments historiques, 117 sont inscrites, c'est dire l'importance de l'architecture religieuse dans notre département et l'héritage historique de notre territoire. « Tous les acteurs publics, propriétaires, habitants, fidèles, desservants, associations, professionnels, ont la responsabilité collective de ce patrimoine. Ils sont chargés de le préserver et de le transmettre aux générations futures (1) ».

On peut aisément comprendre que les Services officiels : La DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) d'Ile-de-France, le Conseil Général et les autres croulent sous la demande. Leurs ressources ne sont pas inépuisables.

Alors que faire ? L'idée de donner une autre destinée à cette église, après sa désaffectation au culte, tout en préservant son architecture, s'est fait jour. Pour cela, la création d'une association à vocation bien ciblée était devenue indispensable, ce qui devrait permettre d'obtenir d'autres sources de subventions.

Elle se nomme :

« Association pour la création et le développement du pôle culturel de l'église de la Butte Saint-Pierre (ACREDEPO) ». L'objet de celle-ci est le suivant : sauvegarder le bâtiment de l'ancienne église de Dontilly et son patrimoine historique ; faire de ce lieu un centre d'activités à vocation culturelle en accueillant des associations artistiques à titre permanent ou temporaire, en particulier un lieu de concerts pour un festival de musique ou de chorale et/ou un lieu d'expositions diverses, temporaires ou permanentes. Le siège social est la Mairie de Donnemarie-Dontilly.

L'assemblée constitutive a élu une quinzaine d'administrateurs et retenu dans les statuts deux membres de droit : Monsieur le Conseiller Général et Monsieur le Maire. Le Conseil d'Administration qui suivit a élu le premier bureau de l'association.

La tâche des membres de cette association est vaste : constitution de dossiers de demandes de subventions, dossiers de presse, consultations multiples d'organismes, d'entreprises et progressivement gestion de ce lieu prestigieux pour y accueillir des associations intéressées.

La condition de réussite de cette entreprise est de rassembler le maximum de volontaires. Alors, Donnemaritains et vous tous, amateurs d'Art, vous devez vous sentir concernés, venez nombreux nous rejoindre, nous avons besoin de vous.



A. THIRIOT-THORET

***Eglise Saint-Pierre Saint-Paul
(1930)***

Contact :

A. Thiriot-Thoret 01 60.58.18.97.

(1) Préface de Lionel Walker Vice-président, chargé du tourisme, des Musées et du Patrimoine et de Vincent Eblé Président du Conseil général de Seine-et-Marne des Cahiers Jean Hubert 2 « Restaurer son église ». Edition Lieux Dits.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE

Du 1er octobre au 31 mars

Lundi, mercredi et vendredi : 13 h à 17 h
Mardi et jeudi : 8 h 30 à 12 h
Samedi : 8 h 30 à 12 h – 13 h à 17 h
Dimanche : 9 h à 12 h

Du 1er avril au 30 septembre

Lundi, mercredi et vendredi : 14 h à 18 h
Mardi et jeudi : 8 h 30 à 12 h
Samedi : 8 h 30 à 12 h – 14 h à 18 h
Dimanche : 9 h à 12 h

DERATISATION

Un service de dératisation est à votre disposition,
le dernier mercredi du mois.
Renseignements à la Mairie
01.64.60.21.80.

ATTENTION AUX VOISINS

Par arrêté préfectoral, l'autorisation d'utiliser des matériels bruyants, est réglementée :



Les jours ouvrables de 7 h à 20 h.
Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h 30.
Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.



FAUX-DEMARCHEURS

Bleu Ciel d'EDF ne démarché ni à domicile ni par téléphone.

Ne laissez pas entrer chez vous une personne se réclamant d'EDF Bleu Ciel. Les seuls contacts entre les conseillers EDF Bleu Ciel et ses clients se font soit à la demande du client, soit pour l'inviter à se rendre dans une de ses boutiques à l'occasion d'une porte-ouverte. Pour toute démarche abusive, adressez-vous à la direction générale de l'entreprise concernée, à une association de consommateurs ou à un médiateur de l'énergie. Pour les personnes isolées ou fragilisées, rappelons que vous pouvez être démarchés par de faux-gaziers, électriciens, inspecteurs des impôts ou de police... la liste n'est pas exhaustive.

N'ouvrez pas votre porte à n'importe qui, soyez vigilants !



Depuis le 23 décembre 2009, la Trésorerie de Donnemarie-Dontilly est fermée et transférée. Dorénavant, pour vos démarches concernant les impôts ou le Trésor Public, vous devez vous adresser à Bray-sur-Seine à l'adresse suivante :

TRESORERIE DU BASSEE-MONTOIS
89 rue Hemsbach 77480 Bray-sur-Seine
Tél : 01.60.67.11.78.

Accueil au public :

- du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 15
- le vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 15 h



A VOS AGENDAS

Bal costumé

6 février



Loto

28 mars

Bal country

7 février

Audition de l'école de musique

11 avril



Don du sang

25 février

Parentalité

6, 7 et 8 mai



Concours de belote

27 février

Exposition de la ville

22 mai

Fête de la bière

7 mars

Randonnée VTT

6 juin



Elections régionales

14 et 21 mars



NOUVEAUX JOURS DE COLLECTE

Ordures ménagères uniquement les **mardis**
Tri sélectif les **jeudis des semaines paires**
(Veuillez sortir vos bacs la veille au soir)

